



Offre d'emploi



La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elles jouent un rôle de premier plan dans sa communauté.

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population de plus de 22 000 habitants. Son équipe de travail se démarque par son dynamisme et son dévouement.

La Ville de Saint-Lazare est à la recherche de personnes afin de combler la fonction suivante :

Journalier(ère) - horaire atypique, Service des travaux publics (Statut PERMANENT – plusieurs postes disponibles!)

Sous la supervision du surintendant, la personne retenue devra notamment :

- Effectuer des travaux d'entretien des différents réseaux sous la gestion de la Ville (*aqueduc, égout, routier, asphaltage, signalisation, etc.*);
- Effectuer des travaux d'abattage d'arbres, d'élagage et de déboisement;
- Opérer les véhicules du service (*camion, tracteur, etc.*);
- Effectuer des travaux de peinture, de menuiserie, de plomberie, etc.;
- Effectuer des travaux dans les parcs et les espaces paysagers (*notamment : entretien, réparation et installation des appareils de jeux et des équipements sportifs, coupe de pelouse, etc.*);
- Effectuer l'entretien général des immeubles municipaux, y compris l'entretien ménager.

Ce poste vous intéresse et vous détenez en tout ou en partie les compétences suivantes? Nous voulons vous connaître!

- Diplôme d'études secondaires;
- Expérience dans le milieu municipal (atout);
- Avoir réussi le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction (atout);
- Avoir les capacités physiques pour accomplir les tâches du poste (manutention de charges lourdes, efforts physiques soutenus, travail dans des conditions climatiques variables, etc.)

- Détenir un permis de conduire de classe 5 (obligatoire) et permis de classe 3 valide (atout);
- Avoir des disponibilités pour le surtemps;
- Détenir une carte Opa (P6b) (atout).

Nous offrons :

- **Poste de statut permanent.**
- **Une gamme généreuse d'avantages sociaux (banque de congés et vacances, assurances collectives, régime de retraite, programme d'aide aux employés, etc.).**
- **Une échelle salariale (2023) entre 27.25 \$ et 30.26 \$ en fonction de l'expérience.**
- **Prime de soir et de nuit.**
- **Stabilité d'emploi.**
- **Un horaire de 40 hrs/sem et des semaines de 4 jours (selon la période de l'année)!**

Le poste est régi par la convention collective des cols bleus de la Ville.

INFORMATION CONCERNANT L'HORAIRE DE TRAVAIL :

Horaires d'hiver (14 SEMAINES) - Du 1^{er} dimanche de décembre au 2^e samedi de mars

Équipe	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	22h30 à 7h00 (Nuit)	Congé	Congé	22h30 à 7h00 (Nuit)	22h30 à 7h00 (Nuit)	22h30 à 7h00 (Nuit)	22h30 à 7h00 (Nuit)
2	5h00 à 13h30 (Jour)	5h00 à 13h30 (Jour)	5h00 à 13h30 (Jour)	Congé	Congé	5h00 à 13h30 (Jour)	5h00 à 13h30 (Jour)

Horaires régulier (38 SEMAINES)

Semaine 1

Équipe	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	Congé	Congé	12h30 à 23h00 (Soir)	12h30 à 23h00 (Soir)	Congé	6h30 à 17h00 (Jour)	6h30 à 17h00 (Jour)
2	6h30 à 17h00 (Jour)	12h30 à 23h00 (Soir)	Congé	Congé	12h30 à 23h00 (Soir)	12h30 à 23h00 (Soir)	Congé

Semaine 2

Équipe	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	6h30 à 17h00 (Jour)	12h30 à 23h00 (Soir)	Congé	Congé	12h30 à 23h00 (Soir)	12h30 à 23h00 (Soir)	Congé
2	Congé	Congé	12h30 à 23h00 (Soir)	12h30 à 23h00 (Soir)	Congé	6h30 à 17h00 (Jour)	6h30 à 17h00 (Jour)

Merci de faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 28 mars 2023** à Sandra Polisena, Service des ressources humaines.

Par courriel : spolisena@ville.saint-lazare.qc.ca avec la mention en objet : Concours « **Journalière** horaire atypique »

L'utilisation du masculin vise à alléger le texte.

Programme d'accès à l'égalité en emploi :

La Ville de Saint-Lazare souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à poser leur candidature. Des mesures d'adaptation pourront être offertes, sur demande, selon la situation. Soyez assurés de la confidentialité de cette information.